



Le pouvoir d'achat

Le matraquage idéologique est déjà bien engagé pour préparer l'opinion publique, et les victimes, les retraité.es, à l'idée qu'il serait « juste » de réduire les pensions des personnes retraitées.

Le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites éclaire bien sur ce que prépare le gouvernement : la part des retraites dans le PIB a augmenté avec la crise économique, et il est nécessaire que les retraité.es fassent des efforts.

François de Closets se voit ouvrir les colonnes du journal Le Monde pour dénigrer les personnes retraitées : elles sont égoïstes alors qu'elles ont eu la chance de traverser les Trente Glorieuses.

Un député préconise d'amputer les retraites de 16 %, le montant perdu par les personnes au chômage : ainsi, les retraites ne seraient pas indexées sur les prix, encore moins sur les salaires, mais sur le chômage ! Il nous est encore dit que la guerre des générations n'aura pas lieu ... si les personnes retraitées partagent les pensions avec les salaires de leurs enfants et petits-enfants.

Nos neuf organisations doivent s'opposer à tout ce discours idéologique et souligner que les personnes retraitées refusent et refuseront d'être continuellement stigmatisées et « de se faire avoir ».

Nous devons rappeler l'engagement qui avait été pris d'une légère adaptation des retraites à la date du 1er mai, alors que rien n'a été fait. Nous ne devons pas rester inactifs et il nous faut éviter que des personnes retraitées acceptent une amputation d'une retraite qu'elles estimeraient suffisante.

Pour éviter le piège d'une culpabilisation des retraité.es, il est nécessaire de placer cette question du pouvoir d'achat des personnes retraitées dans le cadre général de la justice sociale et de la justice fiscale.

La reprise de l'économie ne peut se faire sans une relance de la demande intérieure à laquelle les retraités participeront si on leur redonne confiance et les moyens d'y participer.

Ceci implique non pas une diminution mais une augmentation des salaires et des pensions. Cette relance intérieure aurait des effets positifs sur l'emploi.

Il faut aussi souligner la reprise de l'inflation et le constat d'une sensible augmentation des prix au cours des derniers mois.

Très concrètement, il s'agit de savoir « qui va payer la crise ». Pour nos organisations, ce n'est pas aux retraité.es et ce n'est pas à la sécurité sociale de la payer.

Les caisses de la sécurité sociale subissent déjà une perte de ressources du fait de la baisse de l'activité économique, la Sécu doit donc être aidée au moins dans les mêmes conditions que les entreprises.